

RAPPORT DU GROUPE DE TRAVAIL CHARGE D'EVALUER L'AUTONOMISATION DE LA DIRECTION DU CERCLE SCOLAIRE LE CREUGENAT

En 2017 3 séances ont eu lieu

Contexte

Concernant le cercle du Creugenat, le SEN avait la proposition de fermer 2 classes à la rentrée 2017, les autorités scolaires locales ont suggéré de maintenir 7 classes mais en économisant sur le nombre de leçon. Ce qui implique la suppression de 13 leçons soit 2 leçons de co-enseignement, 4 leçons d'appui ambulatoire et la totalité des crédits école soit 5 leçons de cours facultatifs et 2 leçons de devoirs surveillés.

D'après le directeur du cercle, le modèle à 7 classes permet d'obtenir des classes à effectif réduit ce qui permet de mieux soutenir les élèves en difficultés.

Problématique

La suppression des devoirs surveillés aggrave les inégalités sociales.

S'agissant des cours facultatifs, les parents ont réagi à leur suppression.

L'adoption d'un tel modèle risque de créer une école jurassienne à deux niveaux, avec devoirs surveillés et cours fac. et un sans.

Selon le directeur du cercle scolaire une autonomie complète des directions va trop loin. Pour cette raison, il distingue donc un socle de leçons, une enveloppe d'aide et les cours facultatifs (pour les aspects culturels et sociaux par ex).

En 2018, au minimum 2 séances sont prévues dont une agendée au 26 mars prochain.

P. Breton

Boncourt, le 18 mars 2018